

FICHE DE POSTE :		
Direction : Education Jeunesse	Intitulé du poste Animateur Périscolaire 9h ou 13h H/F	Date d'élaboration ou de mise à jour : 07/04/2023
Service : enfance		Cadre d'emplois : Adjoint d'animation

Missions : Au sein des sites périscolaires élémentaire de la Ville et sous l'autorité du référent ou coordinateur de l'accueil périscolaire, vous mettez en œuvre, en équipe, le projet pédagogique de l'accueil périscolaire en cohérence avec le projet éducatif de territoire. Vous intervenez sur le temps méridien (9h/semaine) ou sur le temps méridien et l'après-midi (13h/semaine) (2 types de contrats possibles).

Activités

- S'approprier les objectifs du projet pédagogique tendre à les réaliser
- Organiser les activités et séances,
- Concevoir les fiches d'activité et les transmettre à son responsable
- Préparation et rangement
- Assurer le bon déroulement des activités y compris le temps de repas
 - Veiller au bon déroulement des repas
 - Accompagner les enfants vers l'autonomie des repas
 - Travailler en collaboration avec le personnel de restauration scolaire
- Évaluer et valoriser le projet pédagogique,
- Veiller au bien-être des enfants et à leur sécurité physique et affective.
- Participer aux différents temps de travail hors face à face avec les enfants,
- Travailler en coopération avec les services et personnels de la collectivité,

Selon profil et compétences :

- Accompagner un enfant en situation de handicap
- Animer des projets dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Compétences requises

Savoirs :

- Connaître le secteur de la petite enfance de 3 à 11 ans, ses besoins et ses capacités.
- Connaître l'environnement périscolaire.
- Connaître et faire respecter les règles de sécurité

Savoir-faire :

- Connaître les techniques d'animation, de conduite d'activités et de gestion de groupe.
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral en situation professionnelle.
- Savoir organiser, planifier, anticiper.
- Savoir travailler en équipe et échanger sur sa pratique professionnelle.

Savoir-être : autonome, sens des initiatives, disponible et à l'écoute des enfants, Confidentialité, devoir de réserve, discrétion

Positionnement

Liens hiérarchiques :

Référent ou coordinateur périscolaire, Responsable Enfance.

Conditions d'exercice

Lieu de travail :

Temps de travail : 9h/semaine en période scolaire ou 13h/semaine, selon le contrat choisi.

Horaires :

- Pour le contrat de 9h/semaine : en période scolaire : 11h30 à 13h45 + 16 heures de temps de réunion et préparation par an. Mercredi et vacances scolaires non travaillés.
- Pour le contrat de 13h/semaine : en période scolaire : 11 h 30 à 13 h 45 et 16 h 30 à 17 h 30 + 16 heures de temps de réunion et préparation par an. Mercredi et vacances scolaires non travaillés.

Accessibilité : BUS 60 / 64 / 93, Gare SNCF

Taux horaire brut de l'heure :

Non diplômé – 11.87 euros

BAFA – 12.85 euros

CPJEPS / BPJEPS / animation dispositif CLAS – 13.82 euros

+ Primes (sous conditions)